

Journal du Lot

ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

ABONNEMENTS
 LOT et Départ. limitr.
 6 mois 34 fr. 1 an 62 fr.
 Autres départements
 6 mois 36 fr. 1 an 66 fr.

TÉLÉPHONE 31
 Compt. postal :
 5399 TOULOUSE
 Les abonnements
 se paient d'avance
 Changement
 d'adresse : 1 franc

50^c

Administration
 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
 Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
 Directeur : A. COUESLANT
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
 Paul GARNAL

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES... 1 fr. 90
 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)... 3 fr. 00
 RECLAMES 3^e page... 4 fr. 00
 2^e page... 6 fr. 00

50^c

GARE A L'INVASION INVISIBLE

La presse suisse a cet avantage de parler au nom d'un pays qui n'est pas dans le conflit. Non qu'il y soit indifférent ou même étranger. Il n'y a pas un coin du monde et moins encore d'Europe qui se puisse flatter d'échapper à ses conséquences. Mais le sort vital de la libre Helvétie n'en dépend pas immédiatement et c'est l'esprit affranchi de cette angoisse personnelle que la presse suisse peut suivre et juger les événements.

Il est donc très digne d'attention que cette presse suisse insiste avec tant de force sur la grandeur du péril dont le bolchevisme menace la société européenne. Elle voudrait surtout qu'on ne se rassure pas trop vite en pensant que, même dans l'hypothèse d'une victoire russe, celle-ci épouserait tellement les forces socialistes que l'on n'aurait pas à craindre la conquête de l'Europe par les armées rouges.

Mais la prise de possession par les armes du territoire n'est pas la seule manière de conquérir les nations. Il en est d'autres et particulièrement celle où excelle la propagande dissolvante des bolchevistes et qu'on peut bien dire une conquête par l'intérieur. Les forces de résistance d'une nation, on arrive aussi à les détruire autrement que par l'assaut brutal et la guerre ouverte. Pour cette invasion invisible il n'est pas besoin de troupes de choc ni de divisions cuirassées. Il y suffit d'une action qui s'exerce sur le moral, qui le mine, qui le ruine par le dedans, qui suscite des divisions intestines, qui pousse les citoyens les uns contre les autres, qui allume la haine civile là où devrait régner l'union et crée à un pays des ennemis au sein même de ce pays.

En pleine paix, l'infiltration communiste s'introduit dans les nations à travers les frontières hérisées de baionnettes et de canons, elle se glisse dans les veines d'un peuple charriée ensuite à travers l'organisme social comme les microbes sont charriés par le sang dans le corps qu'ils empoisonnent.

Ce virus a été injecté au monde entier. On sait le mal que la trahison communiste avait déjà fait en France. Personne non plus n'a pu oublier que le bolchevisme n'avait pas eu besoin d'une guerre armée pour installer son hégémonie en Espagne, ni à quel état misérable il avait réduit cette nation.

Et quand on pense qu'il a été capable de tous ces maux en pleine paix, on imagine aisément la puissance d'action, l'extraordinaire force d'élan et de pénétration qu'une victoire russe donnerait à la propagation du communisme à travers le monde, sans compter l'inepuisable source d'or corrompeur qui ne cesserait de l'entretenir et de l'alimenter !

On oublie trop, fait remarquer la presse suisse, on oublie trop en effet que l'Etat russe tel qu'il est constitué et avec la mission qu'il s'est donnée n'est pas à vrai dire une nation comme une autre nation, mais un parti international provisoirement constitué en nation.

Il ne s'y considère que comme chargé d'entretenir la flamme qui doit s'étendre de pays en pays jusqu'aux limites du monde. Moscou n'est qu'un point de départ !...

C'est contre cette menace d'une nouvelle barbarie qui se lève à l'Orient, d'où elle vient souvent, que des voix amies venues de Suisse nous disent leur inquiétude et nous mettent en garde.

Emile LAPORTE.

APPRENONS A NE NOUS MÊLER QUE DE CE QUI NOUS REGARDE

« Tous unis, nous sauverons notre pays ». Ainsi se terminait le message que le Maréchal Pétain adressa aux Français à l'occasion du Nouvel An.

Faisant écho à la parole du Chef, le nouveau gouverneur général de l'Algérie hier, principal collaborateur du général Weygand — déclarait récemment aux habitants de cette magnifique province française : « Devant sa conscience, chacun de nous demeure responsable de la régénération de la France ». Et il ajoutait : « Je veux que vous soyez unis, car je veux que vous soyez forts. Continuez à servir avec la même ferveur le Chef qui la Providence a donné à la France, le Maréchal Pétain ».

Pour nous comme pour les Algériens, cette vérité pratique est du point de tous les Français dépend le salut de la France, il est toujours nécessaire de l'exprimer.

Tout décidé que nous sommes à remplir notre devoir, même si l'accomplissement de ce devoir ne va pas sans sacrifice, nous nous abstenons malaisément de discuter des événements présents et, comme nous n'en connaissons pas toujours exactement la nature, nous nous livrons alors à des interprétations inconsidérées. Nous devons en penchant à ce qui a été appelé faussement notre expérience politique. Cette expérience n'est, en réalité, que l'habileté que nous avons prise de juger de tout.

On a souvent montré l'anomalie du régime d'hier qui permettait à un ignorant, s'il était détenteur, de fournir son avis sur la politique extérieure de la France.

Cet exemple est frappant : mais l'ingérence dans la politique intérieure du premier venu ne fut pas moins funeste, il nous faut donc apprendre à nous mêler seulement de ce qui nous regarde.

Nul ne saurait contester que c'est, pour la plupart de nous, un pénible sacrifice, accoutumés que nous étions à diriger les destinées du pays. En fait, nous ne les dirigerions aucunement, nous mélerions seulement de broutiller le jeu normal de notre démocratie. Mais nous croyions conduire, alors que nous étions conduits. On sait maintenant où ces illusions orgueilleuses ont abouti.

Déposons donc tout amour-propre et mettons notre fierté à mieux en mieux travailler pour le pays, c'est-à-dire pour nous-mêmes.

Le Maréchal Pétain nous a donné en exemple, il y a quelque temps, l'esprit de discipline d'un général Weygand... Soldats anonymes de la grande armée laborieuse qui entreprend de ranimer toutes les qualités françaises, pourrions-nous nous montrer moins diligents et moins modestes que ceux qui sont chargés des plus graves responsabilités ?

L'EXPOSITION A CAHORS.

Les Arts en Quercy

Une exposition réunit, dans la claire et vaste salle du Conseil général de la Préfecture, un ensemble de meubles anciens de réelle valeur. Ouverte jusqu'au 8 février, elle a vu le jour du vernissage une grande affluente de visiteurs.

Agreablement groupés, parmi des tapis fort beaux, plusieurs ensembles. Parmi tant de meubles anciens, nous avons remarqué tout spécialement un grand coffre basque clouté, où se voit une vieille coutume on emplait les présents de noix. Un autre coffre basque, absolument remarquable, celui-là, sévère de lignes, mais gracieusement sculpté de rosaces ; on imagine fort bien le vieil artisan, qui pendant les longues veillées se reposait d'un labeur plus monotone en sculptant avec amour les panneaux de ce meuble.

Une « carquette », plus loin, adorable petit siège bas où l'on s'assoit un instant pour bavarder un brin ; puis des meubles d'époques. Un ensemble Louis XII, austère, mais de belles proportions ; plusieurs petits meubles, Louis XIV, plus recherchés et de fort belles pièces Louis XV, dont une armoire rustique et une fort belle pendule au cadran d'argent ciselé, un imposant bureau de même style, en marqueterie et des fauteuils confortables de deux exemples de ces périodes de richesse et de prospérité.

Harmonieux, tous ces meubles. Et nationaux. Adaptés scrupuleusement

aux costumes et aux usages de l'époque. Confortables, même, quand on s'assoit à cette petite « table-boutillon » de Louis XV, anétre des dessertes plaques chauffantes...

Des meubles Empire aussi, où la superbe cesse de s'épanouir et où la vérité étouffe la grâce. Bref, une intéressante rétrospective du meuble — rendez-vous des siècles passés, — agréablement colorée par quelques tableaux de peintres du Lot : Des aquarelles, des dessins, des gravures, toutes saisons, Faïes, gouaches, pastels. Délicates ou plus brutales, elles ont été plus interprétées, elles ont l'œuvre d'une trentaine d'artistes, professionnels ou amateurs, distingués chacun à leur manière.

Henri Martin, Hervant, Pujol, Edmée Larnaudie, Paul Preyat, Jeanne Oudere, Germaine Sébal, Luce Paris, Louis Roche, Hélène Gallet-Jouvelet, J. Mosser, Méryeur, Odette Chevalier, Martin Ferréras, Dufrene, Léonard, rémin, Hugonens, se sont réunis pour apporter leur contribution à cette exposition. Il convient de remercier ces adhérents qui ont aimablement prêtés leurs meubles à cet effet, et aussi leur Initiative et leur groupe des « Arts en Quercy » qui avec cette manifestation, ouvre une série d'expositions qui sera, espérons-le, un intérêt de plus dans cette bonne ville de Cahors.

CHRONIQUE DU LOT

La Paysanne renégate...

Ce titre me navre, et pourtant je le crois utile, parce qu'il exprime la vérité. Rassure-vous, paysans du Quercy qui êtes présents à l'appel du Maréchal, nul d'entre vous ne le méritait, mais hélas ! quelques imbéciles ont osé émigrer vers la ville ont honte d'avouer leur origine paysanne, et c'est à ceux-là que je jette aujourd'hui l'anathème, sûrs d'être compris par vous tous, mes frères paysans. Pour ma part, j'ai toujours été fier, — bien avant la mode du retour à la terre — d'être fille de cultivateurs de chez nous, et d'avoir même dans ma prime jeunesse mané la sarcelle, la faucille et la serpe.

Lorsqu'il me débuts dans la capitale j'avais été atavisme parmi mes collègues fonctionnaires, certaines souriaient d'un air supérieur parce que filles d'employés... et je les trouvais sottes... Plus tard, au milieu d'une société fortunée, artistique et littéraire, je rencontrai encore de l'ironie, mais rarement, et que m'importait... Mais hier à peine, c'est-à-dire le soir du Réveillon de Noël, je fus invitée chez des amis originaires du Quercy ayant quitté la terre pour devenir commerçants à « la ville »...

Il y avait aussi à cette table la femme d'un maire et la fille d'un notaire camarguais, un Parisien et la fille d'un médecin.

J'étais avec joie cette opinion qu'à l'exception de ces deux derniers, nous étions tous des paysans quercynois. Et cette jeune femme de vingt ans (détente commerciale par son mari), le visage durci, l'air méprisant, le ventre enroulé dans un rictus mauvais, sursumant en découvrant son foie gras quercynois :

« Pas moi, voyons, je ne suis pas paysanne, mon père est notaire. »

Cependant, le dit notaire travaillait sur la terre, et je pensai : Pauvre paysanne !... Si elle n'est rien, elle ne peut que la faire mépriser. Elle appartient bien à cette catégorie de parvenus qui méconnaissent la grandeur du pain quotidien et le dévalent largement, même sous l'œil des jaloux, avec un egoïsme indéfini. Sa jeunesse est sa seule excuse, mais si ces lignes tombent sous les yeux d'autres renégats éventuels, qu'elles les fassent réfléchir. Que les fils de paysans, le plus noble des métiers, n'aient jamais honte de l'avouer !

Lise QUERCY.

LA CORRESPONDANCE COMMERCIALE AVEC LA ZONE OCCUPEE

De la Chambre de Commerce :

Observation générale : Aucun courrier manuscrit ne peut être acheminé. Seuls les textes dactylographiés sont admis.

Pour chaque destinataire en zone occupée :

Faire une enveloppe dactylographiée portant l'adresse très complète (nom, prénom, firme, ville, arrondissement, département) et y insérer les pièces à envoyer.

Affranchir ce pli selon son poids. Le laisser ouvert en y joignant une enveloppe en blanc, affranchie de la même somme, pour l'envoi à la Chambre de Commerce du ressort du destinataire.

Les pièces annexées, qui risquent de glisser hors du pli ouvert, devront être cousues ou collées sur du papier à en-tête portant également le nom et l'adresse du destinataire, ainsi que le numéro de la carte d'acheteur.

Le nombre de houx textiles ou de monnaie-matière devra être inscrit lisiblement à la machine sur l'enveloppe portant l'adresse du destinataire.

Mettre le pli ainsi préparé sous enveloppe timbrée à l'adresse de la Chambre de Commerce du Lot (Service du Courrier), qui transmettra.

Les enveloppes doivent être suffisamment résistantes et peu volumineuses.

Tout message ne remplissant pas les conditions ci-dessus indiquées sera purement et simplement retourné à son expéditeur.

En aucun cas, l'acheminement de la correspondance pas plus que les délais de transmission ne peuvent être garantis.

Les présentes instructions ont été portées à la connaissance du public par voie de communiqué à la presse locale et régionale.

PRIX DES CITRONS

Par arrêté préfectoral, le prix de vente au détail des citrons en provenance d'Italie est ainsi fixé :

Citrons gros (de 5 à 8 au kilogramme) 1 fr. 70 pièce, Citrons moyens (de 8 à 12 au kilogramme) 1 fr. 10 la pièce, Citrons petits (plus de 12 au kilogramme) 0 fr. 80.

Ces prix s'entendent tous frais compris, les droits d'octroi compensant les frais de transport hors Cahors.

A propos de la prochaine incorporation des jeunes gens aux chantiers

D'après certains avis parus dans la presse, des jeunes gens susceptibles au cours de l'année 1942 ont été maintenus en zone occupée.

À ce sujet, le commissariat général des chantiers de la jeunesse donne les précisions suivantes :

Les demandes de sursis d'incorporation émanant des jeunes étudiants et agriculteurs susceptibles d'être incorporés et mars prochain doivent parvenir au commissariat général des chantiers de la jeunesse avant le 15 février.

Pour les jeunes gens convoqués en juillet et en août prochains, les dates limites de demandes de sursis seront précisées ultérieurement.

Autorisations temporaires de circuler

Il est rappelé aux personnes sollicitant de telles autorisations temporaires de circuler en vertu automobile, que leurs demandes doivent obligatoirement, avant d'être déposées, être adressées à la Préfecture pour décision, être revêtues de l'avis motivé du Maire, du Chef de Service ou du Commissaire de Police. Aucune demande ne sera prise en considération si elle ne satisfait pas cette prescription et si elle ne présente pas un caractère d'importance vitale ou d'intérêt général.

Internement administratif en Tarn-et-Garonne

Le préfet de Tarn-et-Garonne vient de prescrire l'internement administratif de notre région, le siège de la conscription sont : le Lot-et-Garonne, la conscription est « Agen » et les départements qui relèvent de la circonscription non occupée et le Lot.

Loterie nationale

Le tirage de la Loterie Nationale, 25^e tranche, aura lieu à Paris, salle Pleyel, le jeudi 29 janvier.

Les vols de bicyclettes continuent

Les vols de bicyclettes continuent à Cahors. Dans la soirée de dimanche, entre 19 et 20 heures, un malfaiteur a pénétré dans le corridor de l'épicerie Latouille, bd Gambetta, et s'est emparé de deux bicyclettes de dame qui s'y trouvaient.

Ces deux bicyclettes, à l'état de neuf, étaient attachées à une forte chaîne en fer, que le cambrioleur a coupé avec un ciseau.

Plainte a été portée à la police, qui a ouvert une enquête. Espérons qu'elle aboutira, car, en vérité, il semble bien qu'une bande de voleurs de bicyclettes est organisée dans notre ville.

Les Sports

A SOULLAC.

RUGBY

Coupe du P.A. à Souillac, U.S. Souillac (1) bat U.S. Gourdon (1) par 21 points (5 essais, 2 buts, 1 drop) à 0.

Gourdon présente son équipe au grand complet.

Un nombreux public ceinture le terrain, malgré le mauvais temps. D'entrée Souillac porte les honneurs en camp adverse. Gourdon joue par dribblings. Mais l'U.S.S. attaque à la main et attaque et contre-attaque. Souillac est à son rythme rapide. Souillac domine, 3^e essais seront marqués, après avoir passé dans les mains de tous les joueurs de Souillac sur un renversement d'attaque. On peut dire de cette partie que Souillac est supérieur à une classe au grand complet et le score devrait être bien plus élevé si certains joueurs de Souillac n'avaient pas joué en amateur.

En lever de rideau, U.S. Souillac (junior) bat U.S. Gourdon junior par 3 points (1 essai) à 0. La partie qui n'a duré que 10 minutes avec la supériorité de l'équipe souillacoise.

Par ces matches les équipes de Souillac sont qualifiées pour la poule finale du championnat du P.A.

Voici les cinq qualifiés, 1 Souillac, 2 Excideuil, 3 Mussidan, 4 Sarlat, 5 Nontron.

Dimanche 1^{er} février au Stade municipal U.S. Objet 1 (champion du Limousin 1^{er} série 1941) contre U.S. Souillac 1.

Objet en tête du championnat enleva le titre du Limousin encore cette année. Aussi est-ce une belle équipe qui viendra à Souillac, l'U.S.S. présentera son équipe au grand complet, ne voulant pas essayer une défaite à la veille des championnats. Nous sommes sûrs qu'un nombreux public assistera à cette belle partie.

Football-Association

En foot-ball association l'équipe de l'U.S. Souillac se qualifie pour la finale du championnat du Lot. U.S. Gourdon 1 et U.S. Souillac 1, 0-4-0.

Amicale Bouliste des Badernes

Réunion générale : Dimanche 1^{er} février de 17 à 19 heures, au siège, place Rousseau. Renouvellement du bureau. Questions intéressantes à l'ordre du jour. Présence indispensable.

DISTRIBUTION DU VIN

Comme suite à l'arrêté de M. le préfet du Lot prescrivant de nouvelles inscriptions avant le 1^{er} février terme de l'inscription, tous les clients consommateurs de vin sont priés de se faire inscrire avant cette date chez leur fournisseur habituel, grossiste ou détaillant.

Ils devront se présenter munis de leur carte d'alimentation, plus la carte spéciale pour les travailleurs de force.

L'inscription aura lieu pour les ayants droit à l'aide du coupon 4 de février, plus pour les travailleurs de force, le ticket VI de la carte spéciale de février.

Passé la date du 1^{er} février, toute inscription sera refusée, le groupe d'achat et de répartition des vins et spiritueux de Lot invite donc tous les ayants droit à se faire inscrire avant l'expiration du délai ci-dessus.

Comme suite à l'avis ci-dessus, le commerce de gros de la place de Cahors afin de pouvoir procéder dans le minimum de temps à la formalité des inscriptions prévues a pris les décisions suivantes :

Les grossistes de la place de Cahors suspendront toutes livraisons de vin et toutes opérations commerciales pendant les 30 et 31 janvier, ces deux jours seront consacrés uniquement aux inscriptions de leurs clients.

Heures de réception : Matin : de 9 heures à midi ; soir : de 14 heures à 17 h. 30.

Ils comptent sur l'exactitude et la bonne volonté de leur clientèle pour se présenter munis de leur carte d'alimentation aux heures et jours ci-dessus désignés.

Passé ce délai il leur sera matériellement impossible d'inscrire les retardataires.

ECOLE FEMININE DES CADRES DE LA JEUNESSE

L'Ecole nationale de Cadres supérieurs de la Jeunesse féminine d'Ecullly organisera à partir du 25 février une session de un mois destinée à sélectionner les futures instructrices des Ecoles féminines de Cadres et de l'Ecole féminine des Cadres des Maisons des Jeunes.

La session sera suivie de stages d'une durée maximum de deux mois, après quoi les candidates retenues entreront en fonctions dans les écoles.

La session est gratuite. Des primes mensuelles sont accordées. Les traitements mensuels fixés d'après la qualité et la classe s'échelonnent de 1.200 à 2.400 fr.

Les candidates devront arriver au Secrétariat général avant le 10 février par l'intermédiaire du délégué régional à la Jeunesse, 22, place Francheville à Périgueux, qui donnera tous renseignements et constituera les dossiers.

Battu aux sangliers

Au cours d'une battue organisée par un groupe de chasseurs dans la région de Trégnaux (commune de Vers), des sangliers ont été abattus par MM. Carrière et Rigal.

Péliciations aux droits tireurs.

Au cours d'une battue aux sangliers, dans la région de Bouziès-Bas, un sanglier pesant 45 kilos environ, a été tué. Péliciations aux chasseurs.

Echos

Au théâtre de Cahors.

Une compagnie d'artistes, à qui l'on peut en toute justice appliquer cette épithète d'« excellente » que l'on a dite à force de la prodigier, jouait hier soir l'Aventuriers au théâtre de Cahors.

L'œuvre possède cet intérêt d'intrigue et de curiosité qui distingue les pièces dramatiques faites suivant la formule de l'époque des Sardous et des Scerbis.

Mais le pittoresque et la couleur y sont artificielles. L'auteur, Emile Augier, est un bon bourgeois qui s'efforce vainement à l'héroïsme et à la tragédie. Ses personnages hors-la-société sont factices et conventionnels comme le « mauvais sujet » des comédies d'enfants. C'est de l'imagerie pour l'éducation de la jeunesse.

Enfin et surtout, cette pièce est, si l'on ose dire, écrite en vers. Les vers d'Emile Augier sont la platitude même. La poésie lui est une chose étrangère qu'on se demande quelle mouche la piquée de vouloir en faire. Quand il s'essaye à être lyrique, l'écrit généralement le prend avant qu'il ait commencé et il n'aboutit qu'à inspirer beaucoup d'ennui et de peine pour de si grands et si inutiles efforts.

Cette pièce, bien oubliée aujourd'hui, se maintient longtemps au répertoire parce qu'elle est la chance de trouver des interprètes magnifiques qui s'y taillaient des succès perennels.

Ceux qui la jouèrent vendred' avaient très bien monté, habillés, présentés, mise en scène et par un remarquable effort d'ensemble méritèrent le beau succès qui leur fut fait.

Retour au temps passé.

Le jour de cette représentation il faisait très froid ! Froid dehors et pas chaud dans la salle. Par ce temps de brouillard glacé qui couvre la campagne, on pensait au sort vagabond de ces artistes, dont la troupe a été formée à Toulouse et qui s'en vont de bourgs en villes sur les grands chemins, emportant avec eux costumes et décors, et la grande rapière de

« Matamore » et les panaches de « Léandre » et les somptueux falbalas d'« Isabelle », la blonde !

Ce n'est plus la « tournée » en chemin de fer comme elle se pratiquait avant l'autre guerre et dont Colette nous a laissé de si savoureuses impressions. Les artistes d'aujourd'hui sont obligés d'en revenir à ce que au temps de l'« avare » Phébus et s'arrêtaient à la porte des chalets précédés d'un page ou d'un maître d'hôtel, comme Théophile Gautier nous les montre dans son Capitaine Fracasse.

Bien sûr, ce n'est pas encore tout à fait ça ! Mais on y revient. Et quand, la représentation du soir terminée, ayant rangé couronnes et manteaux, ayant éteint les bougies et les lampes, et les brocarts bien fatigués et bien emmitouflés de cache-nez, ces artistes s'entassent dans les cars incertains qui vont les mener plus loin, ils doivent se sentir presque qu'ils ont du monde moderne que tout à l'heure, sur la scène, quand ils jouaient des capitans de la Renaissance ou des seigneurs de Versailles.

Feu le « poireau » !

Des gens bien « deus », ce sont ceux qui espèrent voir un jour, le « poireau » fleurir — pardon ! — verdoyer sur le boutonnière. Car — le Gazot nous l'a annoncé — le « poireau » ne sera plus utilisé comme motif décoratif officiel.

Il s'agit — point n'est besoin de vous le dire — de la décoration du Mérite Agricole. Comme d'autres, que nous ne nommerons pas, elle avait fini par perdre de sa valeur et de sa signification du fait que, trop souvent, elle était décernée pour reconnaître elle était décernée pour reconnaître des complaisances politiques.

Il n'en était pas toujours ainsi, heureusement, et certains pouvaient à bon droit arborer avec fierté le ruban vert au revers de leur veston. Ils le pourraient encore car, à cause d'eux, on n'a pas voulu revenir sur les titres acquis.

Pour l'avenir, la cause est entendue : le « poireau » va s'effacer devant l'insigne d'un nouvel ordre — une sorte de « ordre agricole » — vraiment consacré, celui-ci, à reconnaître les bons services rendus à l'agriculture et qui sera le pendant de celui qui vient de créer M. Belin pour distinguer le mérite des travailleurs.

INFORMATIONS

La guerre du Pacifique

Le communiqué japonais publié : Dans l'île de Bornéo, les forces japonaises, qui ont occupé Kout-Ching, ont poursuivi leurs attaques contre les forces néerlandaises et américaines et se sont emparées de Pisang, à l'ouest de la partie hollandaise de Bornéo.

Tokio annonce également un débarquement à Balikpapan, sur la côte sud-est de Bornéo, tandis qu'une autre unité de sa flotte a pris le Komandir, dans l'île des Célèbes, pour un détachement de fusiliers-marins.

Le communiqué de Batavia se borne à déclarer que l'activité ennemie s'est poursuivie dans les possessions extrêmes, sans que des résultats appréciables doivent être mentionnés.

Rupture des républiques américaines avec l'axe

Le rapporteur de la séance plénière de la conférence de Rio-de-Janeiro, a donné lecture d'un nouveau projet transactionnel recommandant la rupture des relations diplomatiques des Etats de l'Amérique du Sud avec les pays de l'axe.

En Lybie

Les représentants des vingt et une Républiques, après avoir fait de déclarations en faveur du nouveau projet, ont adopté celui-ci.

Les Britanniques reculent

Le succès remporté par les formations rapides germano-italiennes constitue un échec sérieux pour l'armée britannique de l'Afrique du Nord. Pays d'autre part, de deux mois, cette armée britannique, très bien équipée et munie de toutes les armes modernes, a développé son offensive sans parvenir à atteindre les objectifs visés. Au moment où le monde s'attendait à un succès définitif, la contre-attaque énergique des troupes de l'axe a provoqué un renversement de la situation.

L'attaque imprévue des formations rapides germano-italiennes a fait reculer les Britanniques de plus de 100 km.

Le Crédit National va émettre un emprunt de 7 milliards

Le « Journal officiel » publie un arrêté autorisant le Crédit National, pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre, à émettre un emprunt pour un montant maximum de 7 milliards de francs en obligations à cinquante années et trois mois par voie de tirage au sort.

EN PEU DE MOTS...

Le secrétaire d'Etat au ravitaillement a décidé l'attribution d'un supplément de 20 grammes de fromage par journée de route effectivement accomplie aux mécaniciens et chauffeurs de la S.N.C.F.

Le contrôleur principal du service de la carte d'alimentation au ravitaillement des Deux-Sèvres, a été

